



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 13	L'an deux mille vingt deux, le mercredi 30 novembre à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 25 novembre 2022.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRÉSENT(E)S (12) :

GISÈLE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
CECILE DOUARIN
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
KARINA MONNET
NICOLAS MIALON

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (1) :

JEAN PAUL VIVIER à SEBASTIEN GRAVIER

NON REPRESENTE(E)S (2) :

DAMIEN ROSSEEL
ISABELLE DAURES

Secrétaire de séance :

ROMAIN LEGRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 00

1 - COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

ADOpte A L'UNANIMITE

2 – AIDE AUX PARTICULIERS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Huit dossiers ont été déposés.

Ci-dessous le tableau des aides accordées par la commune.

NOMS	ADRESSE	SECTEUR AVAP	TYPE DE TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX T.T.C	SUBVENTION COMMUNE
Gwenael NOEL	4, rue ST Martin - ARTONNE	OUI	OUVERTURE	7 324,69 €	500,00 €
Guy MICHEL	GLENAT	non	FACADES	11 225,50 €	2 000,00 €
Guy MICHEL	GLENAT	non	OUVERTURES	6 290,34 €	- €
Gilles FRANCESCHI	5 rue ST Esprit ARTONNE	oui	FACADES	650,00 €	195,00 €
SCI CAMAGIBEAU	2bis Boulevard Bourgameuf ARTONNE	oui	FACADES	1 633,00 €	490,00 €
Anais RODRIGUES	15, rue ST Jean ARTONNE	oui	FACADES	10 785,00 €	2 000,00 €
M MME GUICHET	Les Fradets ARTONNE	non	FACADES	18 370,00 €	2 000,00 €
Mme Isabelle DUMONT	GLENAT	non	FACADES	18 412,33 €	2 000,00 €
Christophe BARRAT	9, rue STE Vitaline	oui	OUVERTURES	9 576,24 €	500,00 €

3 – TRAVAUX EN COURS

Rapporteur : Sébastien GRAVIER/ Stéphane HOUSSIER

- Rue du Billaudou : mur de soutènement restauré en régie.
- Route de Glénat/Puy Merle : bouchage de trous
- Carrière de Bournichon : pose de deux barrières forestières en régie pour respect de l'Arrêté Municipal.
- Logement Place St Esprit : pose d'une douche.
- Rue du stade : devis validé pour Irrmann Papon : pose d'un radar pédagogique, resserement de la voirie, pose d'un escalier dans le talus
- Pont de St Myon : parcelle prochainement aménagée. Terre végétale, mise en place d'un cheminement piéton, devis validé pour Irrmann Papon

4 – AVANCEMENT TRAVAUX SIGNALÉTIQUE

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER / Romain LEGRAND

- Accord de financement pour 80 % (fond Leader)
- Rencontre de l'équipe de Mic Signaloc pour lancer le marché
- Demande préalable auprès de l'ABF à déposer prochainement dès les maquettes réalisées
- Pose de la signalétique (commerces, hébergements, services, parkings..) en début d'année

Un réajustement des coûts s'avèrera nécessaire (hausse estimée à +5% des matériaux) en réajustant la demande sur certains éléments techniques. En jouant sur une réduction des formats et de certains éléments, 6000 € ht peuvent être économisés.

5 – AVANCEMENT TRAVAUX AMÉNAGEMENT ROUTE DE ST AGOULIN

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

1^{ère} phase :

Transfo livré vendredi apm

Effage est intervenu pour sceller les poteaux

2^{ème} phase :

Le Département prendra en charge les travaux de voirie, la commune les bordures, les trottoirs, un muret et la restauration d'un cabanon de vigne.

Le budget total est estimé à 136 000 € HT

Des subventions ont été demandées à la Région dans le cadre des Villages Remarquables et au Département (FIC) . la demande DETR sera déposée depuis 2023.

6 - P L U I

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le PLUi est porté par la Communauté Plaine Limagne. L'urbanisme à Artonne est déjà réglementé par un PLU révisé en 2020.

-Le calendrier est en retard de 18 mois

-Le Conseil Municipal a acté le PADD au dernier conseil

Par rapport à d'autres communes, Artonne n'a pas de changements fondamentaux. Néanmoins certaines règles nationales impliquent encore une réduction de la constructibilité

Un changement de mode de calcul depuis 2021 (14 logements par ha / dent creuse 1 maison pour 50 m) : 60 logements sont disponibles dont des biens vacants (7), des dents creuses (29), des réaffectations (2). Il reste donc 22 logements à construire sur les zones d'extension.

Les cartes ont été transmises récemment par la Communauté de communes. Des réunions publiques vont être organisées prochainement par Plaine Limagne.

Le calendrier prévu est de finaliser le PLUi à l'été 2023. Des modifications sont encore à apporter notamment sur la possibilité de créer des bâtiments agricoles, de compléter des emplacements réservés.

7 - E C O N O M I E S D ' E N E R G I E

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est prévu une augmentation de 2 à 3 fois du coût de l'électricité dans les 2 ans.. Artonne bénéficie d'un marché groupé et réglementé. L'ADUHME a récemment présenté son bilan annuel sur les consommations communales. Globalement, les consommations sont à la baisse depuis 3 ans suite à des efforts (isolation de la mairie, réglage du chauffage...). Néanmoins cette réduction ne compense pas l'augmentation des coûts de l'énergie.

Il est proposé de revoir les postes suivants pour éviter une augmentation importante à savoir :

Eclairage public

Il est proposé :

- en été de ne pas rallumer l'éclairage le matin en juillet et août
- en hiver de réduire à 22H au lieu de 23 H du 1^{er} novembre au 30 avril

Cette modification devrait réduire de 12 % la consommation électrique de la commune

ADOpte A L'UNANIMITE

Isolation :

La commune a sollicité une entreprise en vue d'isoler l'école (coût final 980 €) et les logements du CCASS (coût final 80 €).

Radiateurs électriques :

La commune a pu acquérir des radiateurs électriques récents à la commune d'Ennezat. Une pose a été effectuée dans les logements communaux.

A noter qu'une aide de l'Etat (filet de sécurité) existe. A mobiliser en 2023.

A noter également que la chaudière de l'école n'a plus de programmeur fonctionnel, elle fonctionne en continu en périodes scolaires et est fermée pendant les vacances.

8 – DECISIONS MODIFICATIVES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER/Gisèle BERNARD

Afin d'annuler un titre sur l'exercice précédent, il faut une décision modificative :

- 3 100,- €uros au compte 615221
- + 3 100,- €uros au compte 773000

ADOpte A L'UNANIMITE

9 – EVOLUTION DES EFFECTIFS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Pour le secrétariat :

-Recrutement (contrat de 6 mois à 50%) de Déborah Cornet pour l'accueil , le secrétariat, l'urbanisme et le premier service de cantine

Pour les travaux :

- Christian Maussang recruté au 1^{er} juin, quitte la commune au 1^{er} janvier, il faudra relancer un recrutement
- Yannick Fraisse recruté au 1^{er} novembre comme titulaire à plein temps

Plusieurs membres du Conseil soulèvent la qualité de travail de Christian Maussang.

10 – INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER/ Romain LEGRAND

- 3 décembre : Repas du Téléthon
- 13 décembre : Conseil Communautaire à Artonne.
- 14 décembre : Conseil Municipal
- 16 décembre : Une réunion d'échanges sur la gestion de la végétation des communes sera organisée par le FREDON à Artonne. Le public visé sera les agents des communes et les élus du nord du département.
- 16 décembre : Organisation du marché de Noël. La place sera fermée par arrêté. Le bar sera sur la place. Le marché sera plutôt centré dans le centre bourg. Un feu d'artifice sera organisé et financé par des partenaires privés.
- Petites Cités de Caractère : accueil des élus de la commune d'Aigueperse pour échanger sur leur dossier de candidature
- A noter que le pharmacien d'Aigueperse aurait un projet de maison de santé pour accueillir plusieurs professions médicales. Dans un courrier, il demande un soutien financier à la Communauté de Communes. Notre conseillère départementale demande qu'un soutien des élus communautaires soit apporté pour ce projet.

FIN DE SEANCE - 21H.